



+ SYNTHÈSE

RAPPORT ANNUEL



22



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



ORGANISER S'ADAPTER



Au-delà de sa mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France, le Sigeif accompagne ses collectivités adhérentes pour atteindre leurs objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique, notamment dans les domaines de la

rénovation énergétique, de la décarbonation, des transports et de la production locale d'énergies. Il coordonne, par ailleurs, un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique. +



CONTRÔLER INVESTIR

Le contrôle des concessions est le « métier historique » du Syndicat. Le Sigeif exerce le rôle d'autorité organisatrice pour la distribution du gaz et de l'électricité. Il veille à la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce, assurant les contrôles technique, patrimonial, comptable et financier des concessions.

LA CONCESSION GAZ

Le Sigeif est la plus importante (188 collectivités pour 5,6 millions d'habitants) concession

française de distribution de gaz. Avec le nouveau contrat de concession de distribution publique de gaz, le Sigeif s'engage dans une politique d'investissement ambitieuse pour la transition du gaz renouvelable.

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Avec 66 communes adhérent à la compétence électricité, le Sigeif est la troisième concession nationale d'électricité. En 2022, le réseau basse tension (BT) a progressé de plus de 50 km et celui haute tension (HTA) de plus de 21 km. +



MODERNISER SÉCURISER



Depuis plus de vingt ans, le Sigeif coordonne et conduit des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques. Il contribue ainsi à la modernisation comme à la sécurisation des réseaux et œuvre pour un paysage urbain sans lignes ni branchements disgracieux.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Depuis la création de son service maîtrise d'ouvrage, le Syndicat a enfoui 314 km de lignes aériennes BT sur son territoire, d'euros hors taxes. En incluant les réseaux de communications électroniques et d'éclairage public, l'investissement s'élève à 185 millions d'euros.

QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public des 66 collectivités adhérent à la compétence électricité. En 2022, son concours s'est élevé à plus de 1,5 million d'euros sur 54 communes. +

PLAN D'AIDE

Le plan d'investissement exceptionnel de trois millions d'euros voté par le Sigeif a permis de poursuivre, en 2022, la prise en charge intégrale des travaux d'enfouissement du réseau d'électricité. +

4

DÉCARBONER DÉVELOPPER



La stratégie énergie-climat de la Région Île-de-France a intégré les objectifs 100 % EnR et zéro carbone dès 2050. Dans cette perspective, le Sigeif agit avec détermination en faveur du développement des mobilités propres en Île-de-France.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Avec 769 points de recharge en service, fin 2022, sur le territoire de 101 communes, le Sigeif est le 1^{er} réseau public de bornes de recharge en Île-de-France, hors Paris. Le Sigeif prend en charge à 100 % le déploiement du réseau avec le soutien financier de la Région Île-de-France et du programme Advenir.

MOBILITÉ GNV/BIO-GNV

Le réseau de la Sem Sigeif Mobilités compte, à fin 2022, six stations d'avitaillement en service : à Bonneuil-sur-Marne, Gennevilliers, Noisy-le Grand, Réau – inaugurée en 2022 –, Wissous et Coudray-Montceaux, dans le cadre de son actionnariat avec la société Gaz'up. Une nouvelle station sera mise en service à l'automne 2023, à Saint-Denis (93).

Sigeif Mobilités est également un acteur multi-énergies. La Sem du Sigeif porte les mobilités électrique et hydrogène en complément du GNV et du bio-GNV. Deux bornes de recharge électrique rapide (50 et 120 kW) ont été installées à Bonneuil-sur-Marne. ➔



PRODUIRE INNOVER

5

Le Sigeif accompagne les projets EnR locaux. De l'idée initiale en passant par les études de faisabilité, la phase de maîtrise d'œuvre, le Syndicat concourt au financement de la réalisation.

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

En février 2022, le Sigeif a signé avec l'Ademe un contrat chaleur renouvelable (CCR) : géothermie, solaire, biomasse... Il s'est engagé à accompagner une vingtaine de projets pour une production de plus de 4 GWh renouvelables d'ici 2025.

UNITÉ BIOMÉTHANISATION SIGEIF/SYCTOM

En 2022, une délégation de service public a été attribuée à Paprec pour la construction et l'exploitation de l'unité Biométhanisation dans le port de Gennevilliers (92). À l'occasion du lancement du projet, Jean-Jacques Guillet a annoncé que le Sigeif porterait sa subvention de 1 à 3 millions d'euros, complétant ainsi la subvention de l'Ademe (10,7 millions d'euros) et celle de la Région Île-de-France (1,5 million d'euros). Cette unité produira 30 000 MWh de biométhane par an. Conformément aux ambitions de son nouveau contrat de concession gaz, le Sigeif développe d'autres projets de méthanisation et, notamment, de micro-méthanisation.

En partenariat avec le Siom de la Vallée de Chevreuse, un projet de micro-méthanisation est à l'étude en Essonne. Il pourrait être lancé en 2023.

DÉVELOPPEMENT DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Après la ferme solaire de Marcoussis, inaugurée en 2021, le Sigeif poursuit le développement de projets de valorisation énergétique du patrimoine francilien. Avec le Smoys, il envisage de revaloriser un site dégradé à Vert-le-Grand pour installer une nouvelle ferme solaire. Le Sigeif installe, aussi, des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics. En 2022, plusieurs sont en cours de réalisation à Chaville, Boissy-Saint-Léger et Courtry. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été également lancé pour le projet à Maisons-Alfort.

PRODUCTION D'HYDROGÈNE

En 2022, le Sigeif a lancé une étude hydrogène avec le Sdevo* et le Sigidurs*, dont l'objet est de s'intéresser à l'électricité produite par l'usine d'incinération de Sarcelles. Il vise à évaluer l'intérêt de sa conversion en hydrogène ; les résultats sont attendus début 2023. ➔

* Sdevo : Syndicat départemental d'énergie du Val-d'Oise.

* Sigidurs : Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles.

**CONCESSION GAZ****188 communes****5 682 158 habitants****1 161 061 clients****UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION AVEC GRDF**

En octobre 2022, le Sigeif et GRDF ont signé un nouveau contrat de concession, pour une durée de 30 ans. L'objectif est de répondre aux besoins de la transition énergétique, avec 100 % de gaz vert en 2050. Ainsi les investissements prévus sur le réseau s'organiseront autour d'une gouvernance partagée, structurée par un schéma directeur des investissements (SDI, lui-même décliné en programmes pluriannuels d'investissement (PPI) quinquennaux. ✚

**UN RÉSEAU DE PLUS EN PLUS SÉCURISÉ**

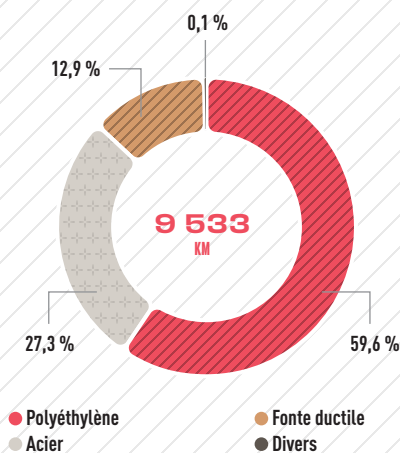
En 2022, le réseau polyéthylène a progressé de 101,1 km, pour atteindre aujourd'hui 5 682,1 km (soit 59,6 % du territoire du Syndicat). Ce matériau est de plus en plus utilisé lors des travaux d'extension et de renouvellement des réseaux. Sa souplesse et sa solidité permettent d'en optimiser la sécurité.

**GAZPAR**

Depuis le début du déploiement en 2017, 1 132 987 compteurs ont été installés, dont 70 458 en 2022. L'année 2023 marquera la fin de la pose de ces appareils. ✚

✚ **Longueur du réseau** : 9 533 km✚ **Nombre de clients desservis** : 1 161 061✚ **Âge moyen des canalisations** : 31,4 ans✚ **Valeur brute des ouvrages** : 2 360 M€✚ **Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés** : 1 391 M€✚ **Investissements de GRDF** :

- adaptation et sécurisation : 46,7 M€
- développement du réseau : 16,8 M€

**NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE GAZ**

Source : GRDF

**INTÉGRATION DES CONDUITES MONTANTES**

Fin 2022, le parc comptait 101 911 conduites montantes. 43,7 % appartenaient encore aux propriétaires des immeubles, qui en avaient la charge. La loi du 21 février 2022 prévoit l'intégration de toutes les conduites d'immeubles en concession à partir d'août 2023. La charge financière des visites d'entretien sera alors transférée au gestionnaire du réseau. ✚



CONCESSION ÉLECTRICITÉ

66 communes

1 474 061 habitants

739 764 clients

+ RENOUVELLEMENT DES COLONNES MONTANTES

Pendant plusieurs années, les colonnes montantes électriques ont fait l'objet de contentieux entre les propriétaires et le concessionnaire. Grâce à la contribution à l'évolution législative du Pôle énergie Île-de-France (entente des grands syndicats d'énergie dont fait partie le Sigeif), tous ces ouvrages sont désormais intégrés au réseau public de distribution (loi Élan du 24 novembre 2020).

Leur renouvellement sera un nouveau levier du prochain programme pluriannuel d'investissement (2024-2027) entre Enedis et le Sigeif.

+ Longueur du réseau :

BT : 5 372 km – HT : 4 003 km

+ Nombre de clients desservis : 739 764

+ Âge moyen des canalisations : 36,9 ans

+ Part du réseau souterrain BT : 76 %

+ Critère B (temps de coupure) : 40,5 min

+ Valeur brute des ouvrages : 1 097 M€

+ Valeur nette des ouvrages : 584 M€

+ Investissements d'Enedis :

- développement du réseau : 34,5 M€
- renforcement de la qualité du réseau, environnement du réseau : 25,6 M€

+ **Linky** : le déploiement en masse s'est achevé fin 2021. En 2022, Enedis a continué à déployer Linky ; plus de 93,5 % des usagers de la concession du Sigeif sont désormais équipés (699 707). À compter du 1^{er} janvier 2023, un surcoût sera facturé aux clients qui refuseront d'être équipés de Linky. +

+ LE CHÈQUE ÉNERGIE



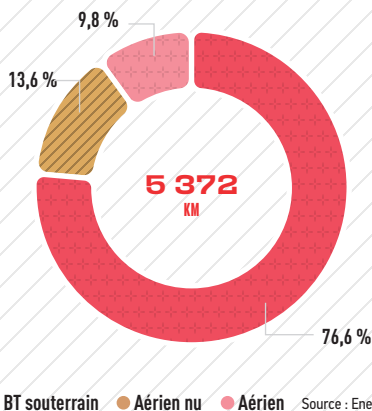
En 2022, 30 595 clients du territoire du Sigeif ont bénéficié du chèque énergie versé par EDF Commerce, soit une progression de 5,7 %, par rapport à 2021.

Les bénéficiaires du chèque énergie disposent également, depuis le 1^{er} octobre 2022, d'Info Watt, un service gratuit (décret n° 2021-608 du 19 mai 2021) développé par EDF.

Il s'agit d'un dispositif prenant la forme d'un boîtier connecté et qui se branche sur le compteur Linky. Il permet de suivre en temps réel la consommation des appareils et des usages les plus énergivores. +

+ NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

BASSE TENSION



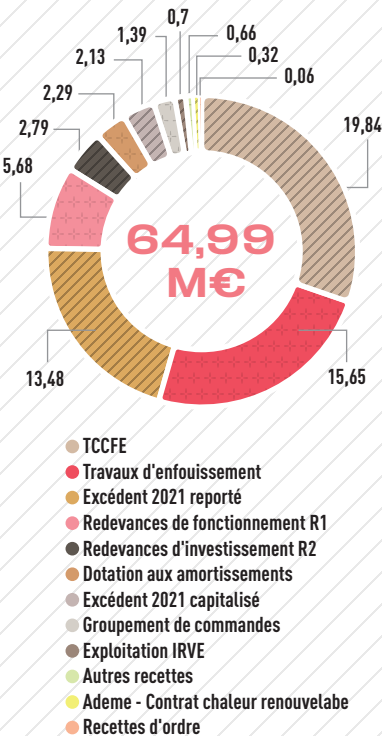
● BT souterrain ● Aérien nu ● Aérien Source : Enedis

L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent de développer de nouveaux services : déploiement d'un réseau public de bornes électriques, production locale d'EnR, outils d'aide à la rénovation énergétique, groupement de commandes gaz, contrôle et collecte de la TCCFE...

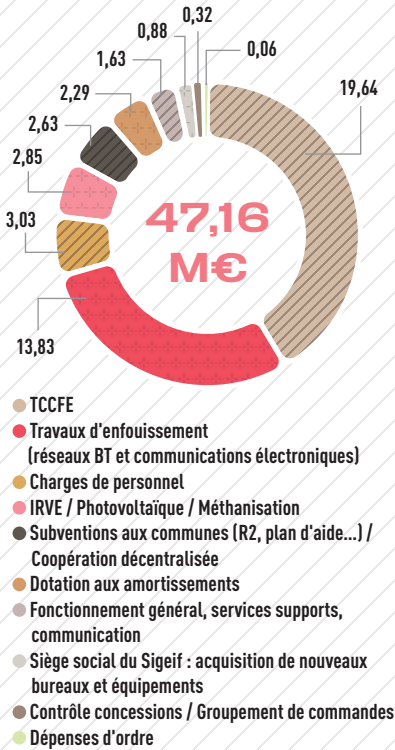
+ RECETTES

Le Sigeif ne perçoit aucune recette fiscale. Les ressources du Syndicat sont principalement constituées de redevances de concession versées par Enedis et EDF Commerce pour l'électricité, par GRDF pour le gaz, à quoi s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes gaz et d'efficacité énergétique, le produit de la TCCFE – reversé aux communes –, la récupération de frais de maîtrise d'ouvrage, les recettes d'exploitation du réseau des IRVE et différentes subventions versées par la Région Île-de-France, le programme Advenir et l'Ademe. L'exécution du budget 2022 fait apparaître un total de 64,99 millions d'euros de recettes (versus 59,05 en 2021).

+ RECETTES CONSOLIDÉES EN MILLIONS D'EUROS



+ DÉPENSES CONSOLIDÉES EN MILLIONS D'EUROS



+ DÉPENSES

Les dépenses se répartissent entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TCCFE. Elles concernent aussi la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergies renouvelables, la pose des IRVE et diverses subventions versées aux communes adhérentes. En 2022, le montant total des dépenses s'élevait à 47,16 millions d'euros, dont 19,09 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses réelles d'investissement (contre 15,75 millions en 2021). +

LES CHIFFRES CLÉS



188

communes desservies en gaz, dont

66

adhérentes à l'électricité



9 533 KM

de réseau de gaz

9 374 KM

de réseau électrique

1^{er}

acheteur public de gaz en Île-de-France



150 M€

d'achat de gaz en 2022, pour un volume de

3 TWH

15,8 KM

programmés de lignes multi-réseaux déposées pour

11 M€ HT

d'investissement



1^{er}

réseau public de bornes de recharge en Île-de-France

769

points de recharge sur le territoire

de **101** communes

6

ACCOMPAGNER SOUTENIR



Le Sigeif aide ses collectivités adhérentes à mettre en œuvre leur politique énergétique locale. Le Syndicat fournit ainsi des outils adaptés et apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

ACHAT DE GAZ : Le Sigeif coordonne un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique. Il compte 482 membres publics ou para-publics qui regroupent quelque 12 150 sites. De l'ordre de 3,2 TWh annuels, leur consommation fait du Syndicat un des premiers acheteurs publics de gaz du marché français.

FORMATION : Le groupement de commandes propose des formations sur des thématiques énergétiques. Trois webinaires ont été organisés en 2022 : sur le décret tertiaire, les marchés d'exploitation et de maintenance et les contrats de performance énergétique.

PCAET : Le Sigeif accompagne ses adhérents dans l'élaboration et le suivi de leur plan climat-air-énergie territorial. En 2022, quatre conventions partenariales ont été renouvelées pour deux ans. Une cinquième a été signée avec la communauté d'agglomération Val Parisien. Elle sera définitivement adoptée en 2023.

CEE : Depuis 2015, le Sigeif et le Sipperec pilotent une solution commune de valorisation des certificats d'économies d'énergie. En 2022, le Smoys* a rejoint ce dispositif. Il permet aux trois syndicats de faire converger les intérêts de plus de 200 collectivités adhérentes.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ : Le Sigeif propose gracieusement à ses adhérents de moins de 10 000 habitants un dispositif visant à la maîtrise de la consommation énergétique de leur patrimoine. Une trentaine de communes en bénéficient.

ACTEE MERISIER : En 2022, le Sigeif est lauréat de l'appel à projets ACTEE Merisier porté par la FNCCR. Il accompagne 60 nouvelles communes pour piloter la rénovation énergétique de leurs bâtiments scolaires.

RECONDUCTION DU PLAN D'AIDE EXCEPTIONNEL :

Fin 2020, après la crise sanitaire puis le conflit russo-ukrainien, le Sigeif a lancé un plan d'aide exceptionnel doté d'un volet de transition énergétique d'un million d'euros. En 2022, il a versé 478 512,06 euros d'aide. Les demandes des communes ont presque triplé entre 2021 et 2022. S'y ajoutent trois millions d'euros pour les travaux d'enfouissement des lignes aériennes électriques. ➔

* Smoys : Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine.

+ SYNTHÈSE
RAPPORT
ANNUEL
22



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr